

à notre expédition, pour la compléter, un autre bienfaiteur non moins distingué de notre société de colonisation, l'Honorable A. J. Duchesnay, ci-devant député de Portneuf et ex-Sénateur pour la division Lasalle.

M. Ant. Racine, chapelain de l'église St. Jean à Québec, nous rejoignit à St. Ubalde, avec plusieurs habitants de la Pointe aux Trembles, et des paroisses du fleuve, désireux de prendre part à notre exploration.

I.

ST. UBALDE.

La jeune colonie de St. Ubalde, qui était le premier objet de notre visite, est à quatre lieues au nord de St. Casimir. Le premier colon est Jean Daigne dit Cayen. C'est lui qui le premier eut le courage de s'enfoncer dans la forêt, sans chemins, à trois lieues de toute habitation, il y a treize ans. C'est là qu'il éleva sa pauvre cabane de défrichour, pour y recevoir sa famille, et commencer les premiers défrichements. Il fut bientôt suivi des sieurs Michel L'Eveillé, des Ecurcuis, d'Ubalde Gingras, de la Pointe aux Trembles et de plusieurs autres. Voilà les premiers commencements de cette colonie qui compte aujourd'hui plus de 85 familles. Nous les trouvâmes tous réunis à leur chapelle, car nous étions attendus. De grands préparatifs avaient été faits pour nous recevoir. Ces braves gens ne savaient comment nous témoigner leur joie. Le lendemain était en effet un grand jour pour eux. Leur chapelle devait être consacrée au culte par une bénédiction solennelle. Ils savaient d'ailleurs que nous leur apportions la promesse d'un curé pour le 1er octobre, à la condition qu'ils lui assureraient les moyens d'une honnête existence. Ils voulurent se préparer à cette fête en s'approchant du sacrement de la réconciliation. Le lendemain, jour de l'Assomption, la population entière de St. Ubalde se pressait à la table sainte, pour recevoir le pain des forts, qui adoucit les durs labours du colon, l'encourage et lui fait supporter avec une sainte résignation l'onni et les privations sans nombre attachés aux premières années de la vie du défrichour.

Nous étions profondément émus à la vue de toutes ces bonnes familles canadiennes rayonnantes de joie et de bonheur.

M. le curé de la Pointe aux Trembles donna le sermon. Il prit pour texte ces paroles de N. S., tirées de l'évangile du jour ; " Marie a choisi la meilleure part, elle ne lui sera point ôtée." Il en fit une très heureuse application à son auditoire. " Vous avez choisi la meilleure part, dit-il à ces courageux pionniers de la colonisation, à ces rudes travailleurs de la forêt, vous avez préféré le sol fertile du Canada arrosé par les suurs et souvent par le sang de vos ancêtres, aux manufactures et aux brigueries américaines, vous avez préféré l'air pur et vivifiant de ces belles

forêts qui vous environnent à l'air pestilenciel des manufactures américaines, vous avez préféré la possession paisible de ce sol canadien, noble héritage légué par vos ancêtres, à quelques centaines de piastres dépensées plus vite encore qu'elles ont été gagnées. Vous ne serez pas trompés dans vos espérances. " La part que vous avez choisie ne vous sera pas ôtée." Les belles terres que vous possédez, et qui déjà fournissent à tous vos besoins, vous les léguerez en héritage à vos enfants qui béniront votre mémoire.

" Dans quelques années, St. Ubalde sera une grande et belle paroisse, et croyez le bien, vous ne regretterez jamais les jours de travail et de privations inséparables des premières années de défrichement.

" Vous êtes plus heureux et plus sages qu'un grand nombre de vos compatriotes, qui, au lieu de prendre des terres pour y vivre et établir leurs enfants, s'en vont aux Etats-Unis. A force de courage et de persévérance, vous avez réussi à vous former des établissements déjà prospères. Vous aurez bientôt un prêtre au milieu de vous ; il se a votre conseil et votre appui, l'ange du Seigneur pour vous conduire dans les voies de la justice et de la sainteté.

" Ne vous laissez pas aller au découragement ; travaillez avec ardeur et vous aurez la consolation d'établir vos enfants sur les belles terres qui avoisinent votre paroisse naissante.

" N'ayez pas honte de faire ce que vos ancêtres ont fait ; ils ont quitté le beau pays de la France pour coloniser le Canada, et vous savez bien que les privations que vous endurez ne sont rien en comparaison des sacrifices qu'ils se sont imposés !

" Encore une fois, restez dans le pays de vos ancêtres. N'allez pas chercher ailleurs le pain, l'espace et la liberté. Ici, avec du travail, vous avez tout cela, sans aucun risque de perdre votre foi religieuse ni celle de vos enfants."

La reconnaissance devait avoir sa place marquée dans une fête comme celle-là. Il fallait un interprète à la joie commune. Une adresse très bien dictée fut présentée au Révd. M. Guertin, curé de St. Casimir et de St. Ubalde à la direction de la société de colonisation, et à MM. Brousseau et LaRue. Cette adresse fut rédigée par un colon, nous a-t-on dit, le soir même de notre arrivée. S'il en est ainsi, ce colon a fait voir qu'il sait manier la plume aussi bien que la hache. M. Guertin répondit, avec une vive émotion, en termes appropriés.

M. le Dr. Larue et M. Brousseau prirent ensuite la parole. Ils s'étonnèrent au long sur les bienfaits des sociétés de colonisation et sur les gros octrois d'argent que le gouvernement fait chaque année pour l'ouverture des chemins et les sociétés de colonisation. Ils féliciteront les bra-

ves colons d'avoir préféré venir chercher du pain à St. Ubalde, au lieu d'aller s'enfermer dans les manufactures américaines, comme tant d'autres compatriotes qui vont là ruiner leur santé, et trop souvent perdre leur religion. Ils prouveront par des exemples que nos pauvres canadiens émigrés aux Etats-Unis ne laissent pour héritage à leurs enfants qu'une dure servitude avec son triste cortège de misère et de corruption. Que si quelques uns réussissent à faire des épargnes, ce n'est qu'au prix de la santé et du bonheur futur de leurs enfants, sans avoir la douce espérance de jouir avec eux et au milieu d'eux de leur petite fortune. Ils dirent que la condition du colon, quoique pénible dans les premières années et sujette à bien des privations s'améliore bientôt ; que l'aïeance succède à la pauvreté, qu'en peu de temps la maison s'agrandit et se garnit de meubles à mesure que les défrichements s'avancent ; que les aînés de la famille, quand ils ont le bon esprit de rester auprès de leurs parents, s'établissent à peu de frais, comme les trois fils de M. Michel l'Eveillé dans le canton Chavigny, et plusieurs autres que l'on pourrait déjà citer.

II.

CHEMINS.

Les chemins de cette contrée ont été faits par le gouvernement. Ils sont assez beaux partout. On y voyage à l'aise en wagon jusqu'au pont jeté sur la rivière Batiscau, à l'endroit appelé le 9ème portage, à 11 lieues du fleuve. Il n'y a que trois côtes, l'une en arrivant à la rivière Batiscau, au 8ème portage, et les deux autres un peu plus loin. On peut facilement les améliorer, vu que le terrain est un sable mêlé d'argile. Le chemin principal partant des Grondines conduit au 8ème portage de la rivière Batiscau, en ligne presque droite, dans la direction nord, en touchant à l'Eglise de St. Casimir et à la chapelle de St. Ubalde, éloignées de 4 lieues l'une de l'autre. De là, il se dirige au N. E. en suivant les bord de la rivière jusqu'au pont du 9ème portage. En cet endroit il laisse le Canton Montauban pour entrer dans Chavigny.

III.

SOL.

Le sol est bon partout. C'est un mélange de sable et de terre forte, mais où le sable domine, surtout sur les buttes. Dans les bas fonds on trouve la terre franche. Le terrain est légèrement accidenté, ce qui favorise l'écoulement des eaux et facilite l'égouttement des terres. On voit peu de rochers. Le bois est l'érable, le merisier, l'orme l'épinette et le sapin, dans une proportion à peu près égale ; mais sur les bords de la rivière Batiscau, le bois franc domine.

IV.

RIVIERE BATISCAU.

Nous avions hâte d'arriver aux terres qui bordent cette rivière, et de voir